

PROCÈS-VERBAL
de la réunion du conseil d'établissement
du lundi 18 janvier 2021, à 19 h,
par Teams

Parents :

Nom :	Présent
Claude Beaulieu	<input checked="" type="checkbox"/>
Martin Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Lyne Cayouette	<input checked="" type="checkbox"/>
Virginie Filion	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>
Michel Marcotte	<input checked="" type="checkbox"/>
Virginie Ruel	<input checked="" type="checkbox"/>
Pascale Soucy	<input checked="" type="checkbox"/>

Enseignants :

Jérôme Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>
Steve Leblond	<input checked="" type="checkbox"/>
Julie Malenfant	<input checked="" type="checkbox"/>
Christian Roussel	<input checked="" type="checkbox"/>

Direction :

Benjamin Paradis	<input checked="" type="checkbox"/>
------------------	-------------------------------------

Professionnel :

Catherine Morin	<input checked="" type="checkbox"/>
Arianne Briand	<input type="checkbox"/>

Soutien :

Mélissa Albert	<input checked="" type="checkbox"/>
Anik Martin	<input type="checkbox"/>

Élèves :

Julianne Noël	<input checked="" type="checkbox"/>
Céleste Ouellet	<input type="checkbox"/>

Membre de la communauté :

Édith Samson	<input checked="" type="checkbox"/>
--------------	-------------------------------------

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté la régularité de l'assemblée, M. Bouchard débute la réunion.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ajouts

Aucun.

2.2 Point 10 Autres points, ouvert ou fermé

Il est proposé par M. Claude Beaulieu que l'ordre du jour soit accepté et que le point 10. *Autres points* demeure ouvert.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2020-2021-0013

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2020

3.1 Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2020

Le procès-verbal a été envoyé et lu par les membres avant la rencontre. Mme Marie-Claude Gagnon propose l'adoption du procès-verbal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2020-2021-0014

3.2 Suivi au procès-verbal

3.2.1 Deux étapes de 50% vs la réussite des élèves

Le ministre a récemment annoncé que la valeur de la 1^{re} étape sera moindre que celle de la 2^e étape et le pourcentage sera déterminé en fonction des résultats de la 1^{re} étape.

3.2.2 Écriture d'une lettre au ministre – Activités culturelles en ligne

M. Paradis a appris que les événements culturels en ligne qui figurent au bottin pourront être payés avec le budget *Sorties scolaires en milieu culturel*, ce qui n'était pas possible avant les Fêtes. L'école vérifiera quelles activités pourraient être offertes aux élèves.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. SUJETS POUR ADOPTION

Aucun.

6. SUJETS POUR APPROBATION

6.1 Activités et dérangements pédagogiques

Aucun.

6.2 Grille-matières 2021-2022

Les changements faits à la grille-matières 2021-2022 sont surlignés en jaune dans le document acheminé aux membres avant la rencontre. M. Paradis explique les principales modifications :

PAI 15 ans : le PAI 15 ans a été créé afin de répondre aux exigences ministérielles. L'école a l'obligation de donner un cours de science et un cours d'histoire aux élèves de moins de 15 ans au 30 septembre. Pour avoir la possibilité d'offrir le PAI aux élèves de cet âge, ces deux matières ont été ajoutées à la grille-matières originale du PAI pour créer le parcours PAI 15 ans.

PCA : Après étude des dossiers des élèves du PCA, beaucoup d'entre eux sont d'âge secondaire avec des acquis du primaire. Présentement, tous ces élèves sont regroupés dans le parcours PCA, qu'ils aient des acquis du primaire ou du secondaire. Afin d'avoir des groupes plus homogènes et pour mieux classer les élèves selon leurs acquis, l'équipe d'enseignantes du PCA et leur directrice adjointe, Mme Caroline Lévesque, proposent les appellations suivantes qui représentent un peu mieux la réalité de chacun des groupes d'élèves :

Classe cheminement continu : Les élèves travaillent les acquis des 1^{er} et 2^e cycles du primaire.

Présecondaire : les élèves travaillent les acquis du 3^e cycle du primaire et ceux du début du 1^{er} cycle du secondaire.

Premier cycle adapté : les élèves travaillent des acquis du 1^{er} cycle du secondaire avec des mesures adaptées.

Ces élèves auront trois choix de cours optionnels qui seront donnés par les titulaires de ces parcours.

FMS : Il y aura 10 périodes de mathématique au lieu de 12. Les deux périodes enlevées seront remplacées par un cours optionnel.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Gagnon que le point soit accepté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ 2020-2021-0015

7. SUJETS POUR CONSULTATION

7.1 Plan triennal et acte d'établissement

Ce point est reporté à la rencontre de mars, car nous n'avons pas reçu les documents du Centre de services scolaire.

8. POINTS DE LA DIRECTION

8.1 Règles et critères d'inscription des élèves

L'école a fourni une liste de recommandations aux Services éducatifs du CSS afin de faciliter le processus d'inscription et d'admission pour ses élèves provenant de l'extérieur. Un des seuls changements aux règles et critères d'inscription apporté par les Services éducatifs en ce sens concerne la décision du Centre de services scolaire qui sera transmise aux parents entre les 1^{er} et 30 juin au lieu de l'être entre les 1^{er} et 31 juillet.

8.2 Demande de reconnaissance d'un programme Arts-études

La demande a été envoyée pour les volets Danse et Art dramatique et nous sommes en attente de la réponse du MEES.

8.3 Formation des membres du CÉ

M. Paradis suggère aux membres de visionner les deux nouvelles capsules à la suite de la rencontre de ce soir.

8.4 Qualité de l'air

La qualité de l'air de notre école a été testée et nous avons obtenu de très bons résultats. Notre école a un système de filtration mécanique qui filtre l'air dans toute l'école, sauf au sous-sol dans la section du Bloc A, mais aucun cours ne s'y donne. En plus de compter sur ce système, on demande aux ouvriers d'entretien d'ouvrir les fenêtres après les cours lorsque la température le permet.

Mme Samson demande de recevoir les courriels envoyés aux parents. Mme Albert les lui transférera.

9. RAPPORTS

9.1 Comité de parents

La prochaine rencontre aura lieu le 2 février. Mme Cayouette demande s'il y a plus de décrocheurs cette année. M. Paradis mentionne qu'il y a des décrocheurs tous les ans, mais confirme qu'il y a beaucoup de départs en cette année particulière, surtout chez la clientèle plus vulnérable.

9.2 CCSEHDAA

La prochaine rencontre se tiendra le 17 mars.

9.3 Trésorerie

Aucune dépense.

10. AUTRES POINTS

10.1 Reportage sur l'état mental des élèves en période de pandémie

Dans un reportage réalisé et diffusé aujourd'hui par CIMT, Mme Rosalie Hénault, psychologue à notre école, a parlé des difficultés vécues par les élèves en temps de pandémie et a nommé les différents services offerts par l'école pour aider les élèves qui en auraient besoin.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 20 h 37 par M. Bouchard.

Le président,

Le directeur,

Martin Bouchard

Benjamin Paradis

Rédigé par : Mélissa Albert, secrétaire